

Publié le

**COMMUNAUTE DE  
COMMUNES  
DU VAL ES DUNES**

1 rue Guéritot  
14370 ARGENCES  
☎ 02 31 15 63 70

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-six le trente mars à 9h, le Bureau communautaire, légalement convoqué, s'est réuni dans une salle du château de Ouezy sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL, Président.

Date de convocation  
26.03.2026

Etaient présents : Philippe PESQUEREL, Laurent DECLERCK Claude FOUCHER, Nathaly MONROCOQ, Patrice MARTIN, Régine ENEE, Jacques-Yves OUIN formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de conseillers :  
En exercice : 9  
Présents : 7  
Votants : 7

Absents excusés : Alexandra LEPINAY, Philippe PIARD

Quorum : 5

Secrétaire de séance : Régine ENEE

**Délibération n° 2026 / 9B**

**Objet : devis pour nettoyage de l'escalier toboggan - Complexe aquatique**

Afin d'entretenir l'escalier du toboggan du complexe aquatique, il est nécessaire de réaliser son nettoyage. Après consultation de plusieurs entreprises, il a été décidé de retenir l'entreprise Metalver, située à Bretteville sur Odon pour la somme de 26 765€ HT soit 32 118€ TTC.

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

↳ Décide de valider la prestation auprès de l'entreprise Metalver pour la somme de 26 765€ HT soit 32 118€ TTC.

↳ Autorise M. le Président à accomplir toutes les démarches et formalités et à signer le contrat.

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,

Régine ENEE



Le Président,

Philippe PESQUEREL

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de M. le Président. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).